

PREIXAN

Avenir

Bulletin de Preixan n°129

Octobre 2016

L'Édito

En ce début d'éditorial, j'aurai, tout d'abord, une pensée émue en souvenir de Nathalie Canioni, agent communale, qui nous a quittés le 15 octobre 2015, il y a, maintenant, une année.

En ce mois d'octobre, je tiens à aborder un problème qui devient récurrent sur notre village au fil des mois : les arrêts et les stationnements intempestifs de certains véhicules dans nos rues de jour ou de nuit.

Quatre types de stationnement irréguliers peuvent être constatés :

⇒ les arrêts temporaires qui durent ... de quelques minutes à plus d'une demi-heure, se transformant en stationnement délibéré, empêchant autrui de circuler normalement et occasionnant une attente forcée et injustifiée, le bon vouloir de retour de la personne "indélicatement" stationnée en plein milieu de la rue ;

⇒ les stationnements ne tenant pas compte des entrées d'habitation et de garage, empêchant les résidents d'accéder à leur habitation ou obligeant ceux-ci à effectuer plusieurs manœuvres pour entrer ou sortir de chez eux ;

⇒ les stationnements sur la chaussée réduisant la largeur de passage et gênant voire rendant impossible le passage des véhicules plus imposant qu'une automobile, comme les tracteurs, les camions poubelles ou des véhicules de secours ;

⇒ les stationnements devant les panneaux d'interdiction.

Ainsi, me voici obligée de rappeler à certains d'entre nous :

⇒ que les voies communales, surtout en agglomération, ne peuvent, dans leur ensemble, permettre le passage que d'un seul véhicule, ne permettent pas de faire demi-tour, et qu'il est très difficile de faire marche arrière, surtout lorsqu'il s'agit d'une rue entière à remonter,

⇒ que les rues appartiennent au domaine public et doivent rester libre d'accès et de circulation à toute heure du jour comme de la nuit.

Aussi, je demande à ces personnes de bien vouloir prendre toute diligence et de s'astreindre à ne pas arrêter et/ou stationner leur véhicule en plein rue et de respecter le code de la route. Faire quelques pas, garer son véhicule en toute sécurité sur des emplacements dédiés, ne pas mettre autrui dans une situation de gêne sont des actions simples à mettre en pratique. Je compte sur la compréhension des personnes responsables de ces désagréments.

Autre point important ce mois-ci : je tiens à remercier sincèrement les 41 généreux donateurs qui ont répondu plus que favorablement à l'appel des élus municipaux du mois de juin dernier et qui ont parrainé, nominativement ou anonymement, un total de 357 tuiles à ce jour. Les travaux ont été engagés et la petite toiture de l'église au niveau du marronnier a, ainsi, été totalement rénovée. Une première étape a été franchie. Le diagnostic général de l'état de l'église est en cours de réalisation et sera rendu par les architectes du patrimoine, que les élus ont sollicité, d'ici la fin de l'année. La Commune aura, alors, une vision globale des travaux à entreprendre dans les années futures pour sécuriser, rénover et restaurer cet édifice imposant du patrimoine preixanais.

Je terminerai cet éditto par convier l'ensemble des Preixanaises et des Preixanais, jeunes et moins jeunes, à participer à la cérémonie commémorative de l'armistice de la première guerre mondiale. Les élus du Conseil Municipal vous donnent rendez-vous, le vendredi 11 novembre 2016 à 10h15 devant la Mairie.

Sincèrement.

Patricia Dhumez, Maire.

Dans ce numéro :

- Édito du Maire
- Comptes rendus du Conseil Municipal
- Communiqués
 - Collecte des bacs verts
 - Cérémonie du 11 novembre
 - Après-midi récréatif des Seniors
 - CD11 : ateliers pour Seniors
 - Élections syndicales des TPE
 - Inscriptions sur les listes électorales
 - Moi(s) sans tabac
- L'année 1916 à Preixan
par Joël Vidal
- Actualités des écoles du RPI
- Vie locale
 - L'ASCP
 - L'Association Sauvegarde du patrimoine preixanais
 - Le Comité des Fêtes
 - Le Pétanque Club Preixanais
 - Le Club du 3^{ème} âge
 - Le Spartak de Preixan
 - Le Tennis Loisir Preixan
- Commerce : le Relais de Preixan
- Infolettre électronique



Conseil Municipal du 27 Septembre 2016

Renouvellement du contrat à durée déterminée de Madame Sarah Doutre

Madame le Maire informe l'assemblée que Madame Sarah Doutre avait été embauchée à l'Agence Postale Communale en tant qu'Adjoint Administratif 2^{ème} classe en CDD à compter du 1^{er} novembre 2015 pour une durée de un an. A ce jour, son contrat arrivant à terme, Madame Le Maire propose au Conseil de renouveler ce contrat à durée déterminée à compter du 1^{er} novembre 2016 pour une année aux mêmes fonctions pour une durée de 14 heures par semaine. Après en avoir délibéré, le Conseil accepte la proposition à l'unanimité.

Une délibération et un contrat de travail seront établis.

Décisions modificatives n° 3

Madame le Maire informe l'Assemblée qu'il est nécessaire d'effectuer des décisions modificatives au Budget Primitif 2016.

⇒ Suite à la suppression de l'obligation d'amortissement des frais d'urbanisme pour les communes de moins de 3.500 habitants, il convient d'annuler les opérations comptables de 2015 et 2016 d'un montant respectif de 3.645,52 €. Ces sommes seront imputées en augmentation en dépenses et en recettes d'investissement ainsi qu'en fonctionnement.

⇒ Suite au changement imprévu d'une des portes extérieures du rez-de-jardin de la mairie, il convient de déduire, en investissement, la somme de 2.724 € du programme « Matériel de transport » et d'augmenter de la même somme le programme « Restauration de bâtiments communaux ».

Après avoir ouï cet exposé, le Conseil accepte à l'unanimité d'adopter ces décisions modificatives.

Une délibération sera rédigée.

Budget CCAS de la commune

Madame Le Maire expose à

.../

/...

l'Assemblée que la loi Notre 2015-991 du 7 août 2015 a supprimé l'obligation de création d'un CCAS dans les communes de moins de 1.500 habitants et propose de supprimer le CCAS de Preixan à effet immédiat. Madame Le Maire précise que les dépenses d'ordre social seront, à présent, payées sur le budget principal de la commune.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil approuve, à l'unanimité, la dissolution du CCAS de la commune.

Une délibération sera rédigée.

Adhésion à la Fondation du patrimoine

Madame Le Maire propose à l'assemblée que la commune adhère à la Fondation du patrimoine dans le but d'obtenir une aide en vue de la restauration et de la sauvegarde de l'église communale. L'adhésion annuelle a un coût de 50 € pour les communes de moins de 1.000 habitants.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil acceptent, à l'unanimité, l'adhésion à la Fondation du patrimoine.

Une délibération sera rédigée.

COVALDEM11 : modification des fréquences de collecte des déchets ménagers

Madame Le Maire rappelle à l'Assemblée la nouvelle organisation de collecte des ordures ménagères, décidée par Covaldem11, et mise en place à partir du 3 octobre 2016 sur Preixan et sur l'ensemble des communes de la Communauté d'Agglomération.

Les conteneurs individuels vert ne seront plus collectés que le jeudi sur les zones de l'habitat pavillonnaire au lieu des deux passages par semaine actuellement.

Madame Le Maire propose aux membres du Conseil de contester cette nouvelle organisation et de demander le maintien des deux passages par semaine pour la collecte des conteneurs individuels verts.

.../

/...

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil, décide, à l'unanimité, cette proposition.

Une délibération sera rédigée et envoyée au Président de COVALDEM11.

Convention pour la mise à disposition d'une plateforme de dématérialisation des marchés publics

Madame Le Maire expose au Conseil que le Conseil Départemental de l'Aude met à disposition des collectivités une plateforme de dématérialisation des marchés publics afin de faciliter les échanges entre les collectivités territoriales et les entreprises dans le cadre de la procédure des marchés publics.

Madame Le Maire propose aux membres du Conseil de signer cette convention.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil autorisent, à l'unanimité, Madame Le Maire à signer ladite convention.

Une délibération sera rédigée.

Commission d'appel d'offres

Madame Le Maire fait part au Conseil que la Commission d'Appel d'Offre s'est réunie ce jour afin d'étudier les trois propositions de devis concernant les travaux de réfection d'un des toits de la mairie. Après étude des trois devis, l'entreprise Fonghetti a été choisie pour un montant de travaux s'élevant à 16.626,65 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve la décision de la Commission d'Appel d'offres et retient le devis de l'entreprise Fonghetti pour la réfection d'un des toits de la mairie.

Une délibération sera rédigée.

Questions diverses

Madame Le Maire et Monsieur Michel Rieussec, Adjoint aux travaux/voirie, exposent au Conseil que la commune a réalisé une étude au nouveau cimetière afin de connaître le nombre de concessions restant disponibles à acquérir. Ainsi, de nouvelles places ont été délimitées afin d'optimiser le nombre de concessions.

Conseil Municipal du 11 Octobre 2016

Lancement d'un Marché à Procédure Adaptée pour travaux

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée la nécessité d'exécuter des travaux d'aménagement dans le cadre de l'accessibilité des locaux et de la Place de la Mairie et propose d'ouvrir un marché à procédure adaptée, compte tenu du montant de cette opération compris entre 25 000 € HT et 90 000 € HT. La Commission d'Appel d'Offres sera convoquée en fin de procédure pour l'ouverture des plis et le choix de l'entreprise. Après en avoir délibéré, le Conseil accepte le lancement de la procédure, à l'unanimité. Une délibération sera rédigée.

Demande de subvention 2017 au Conseil Départemental de l'Aude

Madame le Maire fait part à l'Assemblée des problèmes existants sur l'axe routier départemental, RD 211 - Rue de la mairie, qui traverse la commune au cœur du village. Ces problèmes concernent la sécurité des cheminements des usagers et l'accessibilité pour les modes doux, la circulation et le stationnement des véhicules motorisés, et l'impact environnemental.

Une étude a été réalisée par l'Agence Technique Départementale de l'Aude (ATD11) et une proposition de travaux et d'aménagements a été faite, dans le but de résoudre les problèmes et dysfonctionnements constatés, pour un montant total de 316 250 € Hors Taxes.

Ainsi, au vu de ce projet, il apparaît nécessaire de demander une subvention au Conseil Départemental de l'Aude en 2017.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, valident le projet présenté, acceptent la proposition de l'ATD11 d'un montant de 316 250 € H.T. et autorisent Madame le Maire à demander une subvention au Conseil

/...

Départementale de l'Aude en 2017 afin d'aider la Commune à faire face à la dépense de ce projet. Une délibération sera rédigée.

Demande de subvention 2017 à Carcassonne Agglo

Madame le Maire fait part à l'Assemblée des problèmes existants sur l'axe routier départemental, RD 211 - Rue de la mairie, qui traverse la commune au cœur du village. Ces problèmes concernent la sécurité des cheminements des usagers et l'accessibilité pour les modes doux, la circulation et le stationnement des véhicules motorisés, et l'impact environnemental.

Une étude a été réalisée par l'Agence Technique Départementale de l'Aude (ATD11) et une proposition de travaux et d'aménagements a été faite, dans le but de résoudre les problèmes et dysfonctionnements constatés, pour un montant total de 316 250 € Hors Taxes.

Ainsi, au vu de ce projet, il apparaît nécessaire de demander une subvention à Carcassonne Agglo en 2017.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, valident le projet présenté, acceptent la proposition de l'ATD11 d'un montant de 316 250 € H.T. et autorisent Madame le Maire à demander une subvention à Carcassonne Agglo en 2017 afin d'aider la Commune à faire face à la dépense de ce projet.

Une délibération sera rédigée.

Demande de subvention 2017 au SYADEN

Madame le Maire informe l'Assemblée que le parc de l'éclairage public du cœur du village apparaît vétuste. Il est nécessaire de réaliser une rénovation avec remplacement du matériel dans la continuité de ce qui a été entrepris en 2016. Un devis estime les travaux à 21 704,65 € H.T. et concerne la rue du grand tour, la rue du moulin, la rue Côte de la baptistine, et les

.../

.../

ruelles de la brèche et de la forge.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil acceptent, à l'unanimité, le projet et autorisent Madame le Maire à demander une subvention au SYADEN en 2017.

Une délibération sera rédigée.

Contrat Groupe d'Assurance statutaire du Centre de Gestion de l'Aude (CDG11)

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée qu'en date du 22 mars 2016 le Conseil avait accepté que le CDG11 lance une procédure de marché public et un appel à la concurrence relatif à la souscription d'un contrat groupe d'assurance statutaire pour les collectivités territoriales, le contrat actuel arrivant à échéance au 31 décembre 2016.

La procédure étant terminée, Madame le Maire expose les résultats transmis par le CDG11. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil approuvent, à l'unanimité, les taux intermédiaires et prestations négociés par le CGD11 dans le cadre du contrat groupe d'assurance statutaire avec SIACI SAINT HONORE et décident d'adhérer au contrat d'assurance groupe pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2020.

Une délibération sera rédigée.

Questions diverses

● Madame le Maire rappelle que le vendredi 11 novembre 2016 se déroulera la cérémonie officielle de la célébration de l'armistice de 1918. L'église étant sur le point d'être ré-ouverte au public d'ici la fin du mois d'octobre, nous attendons le calendrier et l'avis de l'évêché quant à la tenue de la messe commémorative en l'église de Preixan.

● Madame Ortéga Brigitte, Responsable de la Commission Patrimoine et Environnement, présente au Conseil un aménagement fleuri et décoratif pour le Faubourg en vue de finaliser les travaux en cours. Présentation validée.

Salariés des TPE appelés aux urnes

ÉLECTION SYNDICALE TPE
DU 28 NOVEMBRE AU 12 DÉCEMBRE 2016
**C'EST IMPORTANT DE VOTER
POUR ÊTRE MIEUX...**

REPRÉSENTÉ
Par des organisations syndicales qui négocient mes conditions de travail
Par des salariés en Commissions Paritaires Régionales Interprofessionnelles

CONSEILLÉ
Sur mes droits et ma convention collective
Sur les démarches auprès de mon employeur

DÉFENDU
Au sein des conseils de prud'hommes

JE TRAVAILLE DANS UNE ENTREPRISE DE MOINS DE 11 SALARIÉS OU JE SUIS EMPLOYÉ À DOMICILE, JE CHOISIS LE SYNDICAT QUI ME REPRÉSENTERA.

election-tpe.travail.gouv.fr

Le Ministère du Travail appelle les salariés à se saisir du droit de vote pour désigner les syndicats qui les représenteront pour les quatre prochaines années.
Un site internet pour s'informer : election-tpe.travail.gouv.fr
Le vote sera ouvert **du 28 novembre 2016 au 12 décembre 2016**.

Listes électorales, nouvelle inscription

Pour pouvoir voter en 2017, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire avant le 31 décembre 2016.

Nouveaux arrivants ou résidents non inscrits, vous devez vous adresser à la mairie de votre nouvelle résidence, pour effectuer la démarche de la nouvelle inscription.

Dates des élections pour l'année 2017 :

Présidentielle : 1^{er} tour : 23 avril 2017 - 2^{ème} tour : 7 mai 2017

Législatives : 1^{er} tour : 11 juin 2017 - 2^{ème} tour : 18 juin 2017

Le Conseil Départemental communique

Des places sont encore disponibles pour la **participation aux ateliers gratuits** proposés dans le programme **PREVENTION SANTE SENIORS**, qui se dérouleront à **Montréal d'Aude**, les **jeudis 3, 10, et 17 novembre, et les 1^{er}, 8 et 15 décembre 2016**.
Vous avez 60 ans et plus, pour participer à ces ateliers, vous devez vous inscrire au plus tôt auprès du CLIC CARCASSONNAIS au numéro suivant : 04.68.11.35.40.

Vous pouvez retirer en mairie de Preixan, auprès du secrétariat, un dépliant qui détaille le programme de ces ateliers gratuits et sur inscription.

Communiqués

À compter du 3 octobre 2016, une seule collecte des bacs verts par semaine :

⇒ **Tous les jeudis matin (avant 7 h) pour les zones pavillonnaires.**

Le 11 novembre 1918

Madame Le Maire et le Conseil Municipal invitent les enfants, les Preixanaises et les Preixanais à la **cérémonie de commémoration du 98^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918** qui aura lieu :

le vendredi 11 Novembre 2016.

Déroulement de la cérémonie :

- * 10 h 15 : Rassemblement devant la mairie.
- * 10 h 25 : Départ du cortège vers l'Église.
- * 10 h 30 : Messe
- * 11 h 00 : Dépôt de gerbe et discours au Monument aux Morts, rue de l'église.
- * 11 h 30 : Vin d'honneur au foyer.

Après-midi récréatif des Seniors Preixanais

Madame Le Maire et le Conseil Municipal rappellent que l'animation d'un après-midi récréatif avec remise de cadeaux de fin d'année pour les seniors Preixanais de plus de 70 ans sera renouvelée cette année et aura lieu le :

samedi 3 décembre 2016.

Les invitations seront déposées dans les boîtes aux lettres des personnes concernées.

MOI(S) SANS TABAC :

« **MOI(S) SANS TABAC** » est une campagne de santé publique inédite, conçue comme un défi collectif pour inciter un maximum de fumeurs à arrêter de fumer pendant la même période en novembre prochain.

Opération nationale d'un genre nouveau !

Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé, lance aujourd'hui la première phase de « Moi(s) sans tabac », une opération nationale d'un genre nouveau pour lutter contre le tabagisme. Le principe est simple : inciter un maximum de fumeurs à arrêter de fumer pendant au moins 30 jours, à partir du 1^{er} novembre prochain. Une initiative toujours gagnante, quand on sait qu'un mois sans tabac multiplie par 5 les chances d'arrêter de fumer définitivement... **Tout au long de l'opération, les participants bénéficieront d'un accompagnement sur mesure.** Et pour motiver encore plus de fumeurs, une campagne de communication massive est déployée à partir du 10 octobre 2016.



Inciter les fumeurs à arrêter

Pour inciter les fumeurs à participer à l'opération, une campagne de communication massive est lancée à partir du 10 octobre à la télévision, sur Internet et dans les rues (affichage). Un partenariat est lancé avec l'émission « Plus Belle la Vie », diffusée chaque soir de la semaine sur France 3. Chaque participant pourra s'inscrire sur Tabac Info Service (via le site Internet www.tabac-info-service.fr, sur l'application mobile Tabac Info Service ou par téléphone au 39 89) afin de participer à l'opération. Un accompagnement personnalisé est prévu : les participants pourront retirer gratuitement dans les pharmacies un kit d'aide à l'arrêt, comprenant notamment une brochure de préparation, un agenda de 30 jours avec des conseils quotidiens, un disque pour calculer leurs économies, etc. Ils pourront s'appuyer sur l'application Tabac Info Service, totalement repensée pour l'occasion.

Des actions de proximité permettront enfin d'informer sur le tabagisme, les aides à l'arrêt, etc.

En novembre, relevons le défi tous ensemble

Le 1^{er} novembre, le top départ du défi collectif « Moi(s) sans tabac » sera donné. Tout au long du mois, pour soutenir les participants au quotidien, des événements seront organisés (consultations d'aide à l'arrêt, défis sportifs...) dans différents lieux partout en France (espaces collectifs, espaces de loisirs, espaces commerciaux, en entreprise...).

En complément, la campagne de communication se poursuivra à la radio, sur Internet et en affichage.

Repas de quartier



Les habitants du lotissement Rousine se sont réunis afin de partager un moment de convivialité.

Les villages s'agrandissent et les personnes ne se connaissent pas forcément.

C'est pour cela qu'une poignée de voisins a pris l'initiative d'organiser cette journée.

Un remake de « l'Auberge Espagnole » où chacun participe à sa manière : apéritif, tartes, rougail et saucisse, desserts ...

Des liens ont été créés. L'initiative pourrait être reconduite dans d'autres quartiers.

L'année 1916 à Preixan...

par Joël Vidal

En 1916, personne n'était optimiste après quinze mois de guerre.

Il y avait déjà trop de morts et de blessés dans notre camp et, cette année-là, il y eut deux batailles, celle de Verdun et celle de la Somme.

Pour nos poilus preixanais, ce n'était plus la guerre, mais l'enfer.

Ceux qui revinrent après guerre furent marqués à vie, et peu bavards sur tout ce qu'ils avaient vécu.

Au début de l'été 1916, alors que les blés allaient être moissonnés, les mauvaises nouvelles vinrent troubler et mettre mal à l'aise la communauté. Deux familles furent endeuillées dans les combats dans la Meuse : Jean-Louis Andrieu, 22 ans, mort pour la France le 6 juin, et François Barthès, mort pour la France à l'âge de 27 ans, le 18 juillet.

La vie continue au village malgré l'absence de plus d'une centaine d'hommes mobilisés. Le conseil municipal n'est plus au complet, mais il se réunit. L'économie du village est au cœur des problèmes.

En ces temps de guerre, les transports sont en pleine crise. Les produits nécessaires à l'agriculture n'arrivent pas. Il devient difficile de se procurer des engrais, de la bouillie bordelaise et du soufre trituré pour les traitements des vignes. Le négociant Arnaudy de Saint Hilaire, qui a de nombreux clients, ne parvient plus à livrer les quantités suffisantes de produits. L'été 1916 a été sec, ne permettant pas de rentrer beaucoup de fourrage pour les animaux de travail. La seconde coupe de luzerne a été médiocre. La Préfecture propose aux agriculteurs de l'avoine rouge d'Oran expédiée d'Algérie pour alimenter le bétail.

Les récoltes sont arrivées à terme et, pour la première fois, des prisonniers de guerre participent aux battages du grain récolté.

À la mi-septembre, les vendanges commencent. Le rendement est inférieur aux prévisions en raison des effets de la sécheresse et des dégâts causés par l'orage de grêle du 4 juillet. Les vins sont de bonne qualité et seront vendus entre 45 et 52 francs l'hectolitre. L'État réquisitionne du vin pour l'armée auprès des propriétaires.

Après les vendanges, le grappillage, qui est le droit des pauvres de la commune, est interdit à toute personne étrangère à la commune.

En novembre, le Conseil municipal donne son accord pour ouvrir une distillerie viticole demandée par les viticulteurs du village.

Les marcs, vins ou piquettes seront distillés dans le hangar ouvert de Jean Cassagnol, propriétaire au Faubourg.

En ce qui concerne le ravitaillement, le boulanger, Pierre Valette, bien qu'âgé, fait fonctionner le four à pain.

Dans les maisons éclairées à la lampe à pétrole, la pénurie de ce carburant oblige les habitants à s'éclairer à la bougie, ce qui est très coûteux.

Le maréchal ferrant, Jean Maynadié, éprouve de grosses difficultés pour se procurer du charbon de forge.

Toutes ces pénuries sont dues à la crise des transports.

La guerre a de grosses conséquences sur l'état civil de la commune. J'ai comptabilisé deux naissances : Agnès Sié (1916-1935) et Prosper Verdale (1916).

Il y eut un divorce et de nombreux décès qui vinrent s'ajouter à nos deux soldats. Ces décès furent l'occasion pour la communauté de se réunir et de partager la peine des familles :

- ⇒ Joseph Aribaud, 82 ans, qui était le gendre de l'ancien meunier,
- ⇒ Pierre Cantalou, 79 ans, viticulteur,
- ⇒ Marie Vidal, née Combeleran, 72 ans, la cafetière de la Grand'rue,
- ⇒ Françoise Maynadié, née Martrête, 84 ans, la mère du maréchal ferrant,
- ⇒ l'enfant, Prosper Verdale, 1 mois,
- ⇒ Pierre Bonnet, 64 ans, le cantonnier,
- ⇒ Apolline Montahuc, née Julien, 67 ans, la fille de l'ancien Maire, Louis Julien,

.../

/...

- ⇒ Guillaume Boyer, 92 ans, beau père de Paul Vilhac, propriétaire,
- ⇒ Rose Puech, née Balmes, 81 ans, la servante de l'Abbé Louis Vidal.

Tout près de Preixan, la ville de Carcassonne vit au rythme de la guerre.

La classe 1917 vient d'être convoquée à la caserne. Les conscrits qui viennent des départements voisins sont arrivés par centaine, encadrés par un détachement du 143^{ème} de ligne.

Des convois de blessés ou de malades sont repartis dans les diverses formations sanitaires de la ville.

Dans les tranchées, à l'arrière à Preixan, deux communautés sont liées pour que la France continue à exister sans asservissement, et la même question pour tous : « Quand la guerre finira-t-elle ? ».

Joël Vidal

RPI Preixan-Rouffiac

La rentrée des classes s'est très bien passée, 18 TPS-GS avec Christine et Marion (ATSEM), 17 MS-GS avec Johanna, Marjorie et Chantal (ATSEM), 17 CP avec Christelle et Romain, soient **52 élèves à Preixan** ; et 21 CE1-CE2 avec Marie et Tiphaine, 27 CM1-CM2 avec Inès soit **48 élèves à Rouffiac**. Le total est de 100 élèves pour le RPI Preixan-Rouffiac. Les enfants ont été heureux de retrouver leurs maîtresses et leurs amis.

L'activité piscine se déroule tous les jeudis après-midi pour les CP, CM1 et CM2 jusqu'aux vacances de Noël, soit 12 séances. Merci aux parents accompagnateurs.

La classe des CM1-CM2 va effectuer pendant toute l'année une **correspondance scolaire avec une classe trilingue du Salvador** (anglais, français, espagnol). Le but du travail est de favoriser les apprentissages du français, des langues vivantes, connaître leur environnement, découverte du monde et d'autres cultures .

Le mercredi 14 Septembre, s'est déroulée la « **journée nationale du sport** » dans la salle de motricité pour les classes de maternelle car la pluie a montré le bout de son nez (ateliers gym). Pour les autres classes (du CP au CM2), cette journée a été reportée au mercredi 21 Septembre. Il a été abordé l'initiation aux échasses, crosses canadiennes, lupatball (sorte de ballon prisonnier), pétanque et cirque .

Le jeudi 15 Septembre, les élèves de Rouffiac ont rencontré les sportifs handicapés participants au 14^{ème} Tour de l'Aude Handisport (70 participants en tandem, handbike et tricycle). Les enfants ont réalisés des **dessins et les ont remis aux sportifs handicapés** afin de participer au concours pour désigner l'affiche de l'année prochaine.

Le lundi 26 Septembre, a eu lieu la journée nationale « **Nettoyons la nature** ». Les classes, de la GS au CM2, ont ramassé les déchets dans la cour de leur école respective et aux alentours. Les enfants étaient équipés de blouses, de gants et de gros sacs poubelles. Le but de cette journée était la sensibilisation des enfants au respect de la nature et de l'environnement.

Le 4 Octobre, les enfants de maternelle ont effectué une **sortie vendange**. Ils se sont promenés dans les vignes et ont été accueillis par Mr Bernard Vidal (viticulteur à Preixan). Il leur a expliqué le fonctionnement de la machine à vendanger. Les enfants se sont montrés curieux et ont été ravis de voir les grappes de raisin. Mr Vidal leur a permis de ramasser du raisin afin de préparer des gâteaux à l'école. Un goûter a ensuite été organisé avec tous les écoliers.

Du 10 au 14 Octobre, s'est déroulé la **semaine du goût**. La classe des TPS-PS a réalisé des gâteaux, celle des MS-GS (avec maîtresse Johanna) a réalisé des brochettes tomates-fromage. Une dégustation organisée par les 2 classes ensemble a permis de faire une différence entre le sucré et le salé.

Les classes des CP et MS-GS (avec maîtresse Marjorie) ont fait un **travail sur le chocolat** avec la réalisation de mendiants et de rose des sables aux 3 chocolats. Les 2 classes ont dégusté ensemble leurs mignardises le vendredi après-midi.

A Rouffiac : **travail sur le chocolat** avec confection de roses des sables aux 4 chocolats, fondue au chocolat avec fruits frais pour les CE1-CE2, et pain avec Nutella pour les CM1-CM2. Une dégustation collective a eu lieu.

.../

/...

A venir :

- ◇ **Loto des écoles, le Dimanche 27 Novembre au foyer de Preixan.** La chasse aux lots commence, toute aide sera la bienvenue. N'hésitez pas à vous adresser à l'équipe enseignante !
- ◇ **Trois journées à la Bastide de Madame** pour les classes du CP au CM2 (pas en même temps).
- ◇ **Vendredi 16 Décembre spectacle de Noël** offert aux enfants par les mairies et coopératives scolaires :
« la marchande de mots » de Claude Theil par la compagnie «Les Héliades».

Les projets prennent forme pour l'intérêt des enfants et, dans ce cadre-là, différentes manifestations seront organisées au cours de l'année par les enseignants et les parents d'élèves afin d'aider au financement de certaines activités.

Vie locale - Animations

Association Sportive et Culturelle Preixanais - ASCP

Suite à l'Assemblée Générale de l'association, nous pouvons vous annoncer le planning des activités :

- Le **lundi à 14h30 : atelier couture** à l'ancien presbytère.
- Le **mardi à 18h15 : tennis de table** tout âge confondu au foyer.
- Le **vendredi à 14h00 : atelier couture** à l'ancien presbytère.
- Le **samedi matin de 9h à 10h : atelier informatique** salle de la mairie.
- Le **samedi matin de 10h à 12h : atelier créatif / peinture** à l'ancien presbytère.
- Le **samedi soir à 20h : atelier jeux de société** à la salle du 3^{ème} âge.



Particularité de l'année 2016-2017 : l'ASC Preixanaise fait son spectacle.

Nous proposons aux adhérents de participer à travers les ateliers à une **comédie musicale qui sera montée sur le village.**

- ⇒ L'atelier couture participera à la **réalisation des costumes le vendredi**, le lundi sera similaire à l'année précédente.
- ⇒ Il sera proposé, avec l'accompagnement de Daniel BERTRAND, à l'atelier informatique du travail sur le texte et sur l'image afin de **réaliser les affiches, les articles, le book de la comédie musicale.**
- ⇒ L'atelier créatif sera sollicité pour les **décors.**
- ⇒ Les membres de la troupe de chant "Et si on chantait ?" pourront participer aux **chœurs de la comédie.**

Afin de s'organiser pour lancer ce projet, nous nous sommes réunis **le samedi 1^{er} octobre à 10h dans la salle rez-de-jardin de la mairie.**

Toutes les autres activités débuteront à partir du **lundi 3 octobre.**

En ce qui concerne les **acteurs, chanteurs et choristes de la comédie, le travail se fera en fonction des disponibilités de chacun les samedis matins ou les vendredis soirs.**

Les adhérents qui ne souhaitent pas intégrer ce projet pourront continuer les activités équivalentes à celles de l'an passé aux heures des ateliers.

Les adhérents qui souhaitent participer à ce projet peuvent le faire en fonction de leurs envies, sur la scène en tant qu'acteur ou chanteur, dans les coulisses en tant que chanteur, dans la conception des costumes, des décors, des accessoires ou dans la réalisation d'affiches, de photos ou de films.

Vous êtes tous les bienvenus dans cette aventure qui se veut commune et conviviale.

.../

/...

Tarifs pour l'adhésion à l'année (octobre 2016 à juin 2017) :

- ⇒ activités culturelles de l'association : **10 €**
- ⇒ activité tennis de table : **40 €** sur Preixan uniquement
communiqué sur demande : pour l'accès à l'entraînement et à la compétition avec le club de Routier avec qui nous sommes partenaires.

Cordialement,

Daniel Bertrand

Association Sauvegarde du Patrimoine Preixanais

L'église de notre village qui accueille la population lors des événements importants de la vie a été l'élément déclencheur d'une prise de conscience collective. Nous ne pouvons pas accepter la dégradation de cet édifice sans réagir. Fermer les yeux et laisser le temps faire son œuvre de destruction, serait trahir la mémoire de tous ces hommes qui sous le second empire ont bâti pierre après pierre cette église pour la pratique du culte.

Quelques personnes se sont levées et ont décidé la constitution d'une association pour la sauvegarde du patrimoine de Preixan.

L'inventaire de tous ces joyaux a été répertorié par Daniel Bertrand dans son livre sur l'histoire de Preixan.

Il faut tous ensemble se rassembler pour voir, comprendre, étudier ce qui peut être fait pour la survie et la transmission de ce patrimoine divers et varié.

Ces dernières décennies une cascade de deuils successifs a emporté les descendants des bâtisseurs de Preixan ; avec eux ils ont emporté la mémoire orale de tous ces biens dont nous jouissons.

Même si les historiens ne retiendront rien de tous ces hommes, notre devoir est de préserver le patrimoine qu'ils ont façonné et qu'ils nous ont légué.

Association :

Présidente : Anne-Marie BONHOURE**Trésorière** : Marie FARAIL**Secrétaire** : Marie MONTAHUC**Secrétaire adjoint** : Joël VIDAL**Nous vous invitons à nous rejoindre en devenant membre de l'association.**La cotisation annuelle sera de **10 euros** par personne.**Contact** : Mme BONHOURE 0673356234 /patrimoinepreixanais@laposte.net

Comité des Fêtes

Le comité des fêtes vous invite à son **assemblée générale** qui aura lieu le

vendredi **28 octobre 2016**

Au foyer municipal
dans la salle du haut,
à **20h30**.

Ordre du jour :

- ⇒ élections du bureau,
- ⇒ animations pour l'année 2016-2017,
- ⇒ questions diverses.

Pétanque Club Preixanais

L'assemblée générale du Pétanque Club Preixanais aura lieu le **Samedi 5 novembre 2016 à 11 heures au Relais de Preixan.**

Elle sera suivie d'une **assemblée générale extraordinaire** pour voter la **modification d'un statut de l'association.**



Le dimanche **11 septembre 2016**, a eu lieu à Preixan, la **fête de la pétanque**. Plusieurs concours ont été organisés. Le tête à tête du matin a été remporté par Daniel Bertrand.

/...



Le concours en doublette à la mêlée de l'après-midi a été remporté par Éric Bonnet et Antoine Fuentès. Les membres ne voulant plus se quitter, la journée s'est terminée autour de quelques pizzas dégustées sur le terrain de pétanque.

Le bureau tient à remercier tous les licenciés, tous les membres de l'association, ainsi que toutes les personnes du village pour leur présence et leur investissement lors de cette journée, et de toutes les soirées du lundi, qui se sont toujours déroulées dans la bonne humeur et la convivialité.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour continuer ces soirées si plaisantes.

Club du 3^{ème} Âge

REPAS ANNUEL

Le Club du 3^{ème} âge organise le 2^{ème} repas de l'année,

le **dimanche 20 novembre 2016 à 12h15**

au restaurant « Le Relais de Preixan »

Menu :

- ◇ œuf mimosa au crabe
- ◇ feuilleté aux fruits de mer
- ◇ porcelet braisé au miel et au poivre
- ◇ jardinière de saison
- ◇ fromage
- ◇ dessert
- ◇ vin de pays, café

Prix du repas : adhérents 23 €

non adhérents 26 €

Paiement à l'inscription, au club, chez Madame Noëlle CROS
ou chez Madame Marie MONTAHUC

Date limite d'inscription : **samedi 12 novembre 2016**

COUPON REPONSE

NOM :

Prénom :

Nombre de personnes :

Spartak de Preixan

21 Août : 1^{er} tour de la Coupe de France à Montolieu contre Pezens (PH) : défaite 6-0

1^{ère} journée de championnat de 2^{ème} division contre Sainte Eulalie à Preixan : victoire du Spartak 5-0 sous un magnifique soleil et de nombreux spectateurs. A souligner, un triplé de Julien Estève et un doublé de notre coach, Guillaume Azor !



11 Septembre : 1^{er} tour de la Coupe Lopez face à Villegly (1^{ère} division) sur le terrain de Villegly. Courte défaite 2-1 malgré un magnifique but de notre Preixanais, Gérald Morenviller, avec une superbe reprise de volée à l'entrée de la surface !

2^{ème} journée de championnat à Malves : victoire de Preixan 5-2 avec notamment un triplé de Guillaume Azor, un but de Nicolas Pons et Gérald Morenviller.

25 Septembre : 1^{er} tour de la Coupe Favre à Preixan face à Fanjeaux qui évolue en 1^{ère} division (2 divisions au-dessus). Victoire du Spartak de Preixan 3-1 avec un doublé de Guillaume Azor et un but de Bart Mickaël. Félicitations à tout le groupe !

3^{ème} journée de championnat : forfait général de Lagrasse. Donc, Preixan n'a pas joué.

9 Octobre : 2^{ème} tour de la Coupe Favre à Preixan face à l'US Montagne Noire qui évolue en 1^{ère} division (2 divisions au-dessus de la nôtre). Superbe victoire du Spartak 3-1 avec un triplé de Guillaume Azor. Match tendu et très engagé face à une solide équipe adverse.

4^{ème} journée de championnat : victoire du Spartak de Preixan face à Villalier 5-1 au terme d'un match tendu, engagé et haché par les fautes à répétitions. But de Vincent Limongi, doublé de Guillaume Azor, but de Jean Pinto et Sébastien Coste. Félicitations à tous les joueurs pour leur sang-froid (match très crispant et usant nerveusement).



Vendredi 30 Septembre, s'est déroulé notre 1^{ère} soirée de la saison chez notre sponsor le Dîner 118 à Rouffiac d'Aude.



Merci à tous les participants et un grand merci à Jean-Marie et à toute son équipe pour son accueil. Nous avons passé un très bon moment de convivialité.

A venir :

Dimanche 30 Octobre 2016 à 12h30

Cuxac d'Aude - Spartak Preixan

Dimanche 6 Novembre 2016 à 15h

Spartak de Preixan - F.C. Villedubertois

Dimanche 20 Novembre 2016 à 15h

Arzens - Spartak de Preixan

Dimanche 27 Novembre 2016 à 15h

Spartak de Preixan - Trapel F.C

Dimanche 4 Décembre 2016 à 15h

U.S du Minervois - Spartak de Preixan

Dimanche 11 Décembre 2016 à 15h

Spartak de Preixan - Moussan

Tennis Loisir Preixan

Conditions d'adhésion au club :

Le bureau de l'association informe ses membres et futurs membres que, pour le **renouvellement des adhésions ou pour les nouvelles adhésions pour la saison 2016/2017, il conviendra** de prendre contact avec **Éric MARTIN, le trésorier**, pour les modalités au **06.80.62.56.96**.

Pour les nouvelles adhésions, vous trouverez ci-dessous les tarifs inchangés depuis la saison dernière à savoir :

- ⇒ **Adhésion adulte** (à partir de 18 ans) habitant à Preixan : **40 euros** comprenant la licence FFT + assurance comprise + adhésion au club et donnant accès à la réservation illimitée du court (selon disponibilité) tout au long de la saison.
- ⇒ **Adhésion enfant et étudiant** (jusqu'à 18 ans) habitant à Preixan : **25 euros** (conditions identiques aux adultes) accès des mineurs au court sous la responsabilité d'un adulte.
- ⇒ **Adhésion famille** (à partir de 3 adhésions) habitant à Preixan : **adultes : 30 euros, enfants-étudiants : 20 euros**.
- ⇒ **Adhésion pour licenciés à l'extérieur** (autre club que Preixan) habitant à Preixan : **20 euros**.
- ⇒ **Adhésion adulte non habitant de Preixan** : 140 euros.
- ⇒ **Adhésion enfant ou étudiant non habitant de Preixan** : 100 euros.

A NOTER : la serrure donnant accès au court de tennis a été changée le 10 octobre 2016.

PENSEZ A RESTITUER LES ANCIENNES CLES AU TRESORIER.

Merci de votre compréhension.

Commerce

Restaurant LE RELAIS DE PREIXAN

Christian FABRE vous informe qu'à partir du 14 octobre des changements sont à noter.

* **coté restaurant** : Nouvelle carte, nouvelle déco, nouveaux jours d'ouvertures ; en effet le **restaurant sera ouvert du jeudi midi au dimanche soir**.

Réservations au 04.68.26.35.54.

Le **dimanche soir le restaurant se transforme en pizzeria** avec pizzas aux choix, pâtes, camembert rôti façon tartiflette.

* **coté Bistro** : Les samedis tous les quinze jours à partir du 29 octobre et ceux jusqu'à la fin de l'année, venez déguster huitres et moules accompagnées d'un petit vin de Pays, convivialité assurée.

* **les jeudis du relais** restent inchangés et débiteront les :

- 27 octobre** : Couscous Royal
- 3 novembre** : Langue de Bœuf sauce piquante
- 10 novembre** : Blanc de seiche à l'américaine
- 17 novembre** : Hamburger de canard façon du chef
- 24 novembre** : Paëlla du chef
- 1 décembre** : Moules frites
- 8 décembre** : Lasagne aux fruits de mer
- 15 décembre** : Cassolette de poissons

Merci de votre confiance et à bientôt !

Soirée Halloween le 30 octobre 2016 au Restaurant

Le Relais de Preixan

Menu 26 € vins compris

- ◆ Velouté d'Halloween
- ◆ Salade de crevettes et crabes
- ◆ Râpé de potiron
- ◆ Demi Magret de Canard sauce sanguine et purée de potiron
- ◆ Crème de roquefort
- ◆ Dessert d'Halloween

**Apéritif offert à toute personne
qui arrivera dégustée.**

Réservations au :

04.68.26.35.54

ou

06.74.91.63.52

La rédaction

Direction de la
publication :
Patricia DHUMEZ

Commission Info-Com
Rédaction - Maquette
Josiane ARMERO
Patricia DHUMEZ
Magali DICK
Véronique PLA
Michel RIEUSSEC
Jérôme VALINA

À votre écoute

Contacts :
communication@preixan.com
mairie.preixan@wanadoo.fr

Visiter site officiel :
www.preixan.com

L'infolettre de Preixan

Soyez informé régulièrement des actualités de notre village en vous abonnant gratuitement à l'infolettre électronique de Preixan.

Pour cela, indiquer votre adresse de messagerie dans le formulaire d'inscription sur le site internet officiel de Preixan www.preixan.com - Besoin d'aide : communication@preixan.com